



**PAYS PYRÉNÉES
MÉDITERRANÉE**

Maison des Services Publics
6, boulevard Simon Batlle • 66400 CÉRET
Tel : 00 33 (0)4 68 87 43 24
contact@payspyreneesmediterranee.org
SIRET : 380 561 498 000 37

ARRIVE LE

29 MAI 2024

Communauté de Communes
ACVI

M. Antoine PARRA
Président CCACVI
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 Argelès sur Mer Cedex

Céret, le 27 mai 2024

Réf. : NRP/CBA/PLM/FM/2024-008

Dossier suivi par : Pierre LE MEN : leader@payspyreneesmediterranee.org

Objet : Nomination de représentant-es pour siéger au sein du Comité de programmation du programme européen LEADER 2023/2027 du Pays Pyrénées Méditerranée

Monsieur le Président,

Le Pays Pyrénées Méditerranée a été retenu pour mettre en œuvre un 4^{ème} programme LEADER sur notre territoire, pour la période 2023/2027. La convention avec l'autorité de gestion ayant été signée cette semaine, il s'agit désormais d'installer l'organe de pilotage du programme, à savoir le Comité de programmation. Aussi, je vous sollicite afin de nommer quatre représentant-es élu-es de votre intercommunalité, au sein de cette instance.

Comme vous le savez, le programme LEADER joue un rôle crucial dans le développement rural en octroyant un soutien financier et technique aux initiatives locales. Dans ce contexte, la composition équilibrée et représentative du comité de programmation est essentielle pour assurer la pertinence et l'efficacité des décisions prises dans le cadre de ce programme.

Je souhaiterais souligner le fait que le thème du programme LEADER 2023/2027 est la transition écologique. Ainsi, il est impératif que les actions et projets qui seront financés dans le cadre du programme LEADER intègrent pleinement les enjeux de préservation de l'environnement et de développement durable. La transition vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement doit être au cœur des préoccupations du comité de programmation.

C'est dans cette optique que je vous adresse cette demande afin que la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérus nomme quatre élu-es au sein du comité de programmation, en respectant la parité homme-femme. Deux titulaires et deux suppléant-es permettront une représentation équilibrée et garantiront la continuité de la participation de votre EPCI en cas d'indisponibilité d'un-e titulaire.

Je vous informe également que la première réunion du comité de programmation est prévue le 8 juillet prochain. Il serait donc opportun que la nomination des représentant-es de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus soit réalisée avant cette date afin qu'elles puissent participer activement à cette réunion de lancement du nouveau programme LEADER.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Nathalie REGOND PLANAS
Présidente du Pays Pyrénées Méditerranée

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240624-DL2024-0184-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024